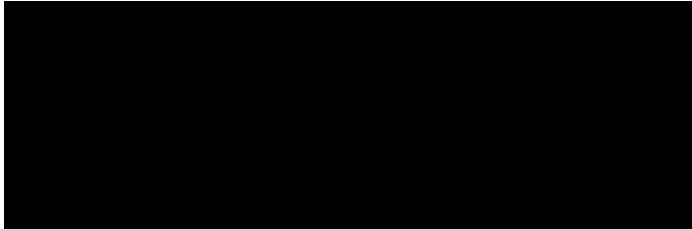


Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 18 juin 2020



**OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2020-21**

[Redacted name],

En réponse à votre demande d'accès aux documents du 28 mai dernier, nous vous communiquons toutes les versions publiées depuis le 13 mars 2020 des documents suivants :

- Évaluation du niveau de risque d'exposition des travailleurs de la santé lors de soins à un cas confirmé COVID;
- Recommandations pour la levée des mesures d'isolement : travailleurs de la santé;
- Mesures de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus : recommandations intérimaires;
- Mesures de prévention et contrôle des infections pour les installations et les unités de soins psychiatriques;
- Interventions médicales générant des aérosols;
- Mesures pour la gestion des cas et des contacts dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée pour aînés : recommandations intérimaires;
- Mesures pour les travailleurs de la santé lors de la prestation de soins à domicile;
- Directives de santé publique à l'intention des personnes offrant un service de répit à domicile aux familles d'enfants atteints de déficience physique, de déficience intellectuelle ou de trouble du spectre de l'autisme;
- Mesures de prévention en milieu de travail : recommandations intérimaires;
- Mesures de prévention en milieux de travail pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent;
- Mesures de prévention en milieux de travail pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent en contexte de transmission communautaire;
- Recommandations intérimaires pour la protection des travailleurs immunosupprimés;

...2

- Recommandations intérimaires pour la protection des travailleurs avec maladies chroniques;
- Réutilisation des respirateurs N-95 lors de la pandémie de la COVID-19;
- Recommandations intérimaires CERDM - désinfection des protections respiratoires N95 à usage unique;
- Évaluation des options de désinfection des appareils de protection respiratoire N95 dans le contexte de la pandémie.

Nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]
Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. -Documents
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2020-7502